

**UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE**

# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année universitaire 2020-2021**

**BULLETIN DES DÉCISIONS n° 7**

**Séance du 23 avril 2021**

## BULLETIN DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 AVRIL 2021

**Votants : 33**

**Membres présents : 25**

**Membres représentés : 8**

- **AVIS DU CONSEIL SUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'EOI.**

Le Conseil donne un avis favorable à la nomination de M. Grégory SIMON en qualité de Directeur de l'EOI.

- **AVIS DU CONSEIL SUR LA NOMINATION DU DIRECTEUR DU SUFCA.**

Le Conseil donne un avis favorable à la nomination de Mme Françoise BASTIE en qualité de Directrice du SUFCA.

- **ELECTION D'UN REPRESENTANT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS OU CHERCHEURS DES CONSEILS CENTRAUX AU SEIN DU CONSEIL DOCUMENTAIRE.**

Est élue membre du Conseil Documentaire : Mme Laure HIMY-PIERI.

- **PROPOSITION DE CLASSEMENT DANS LES GROUPES RIFSEEP.**

Le Conseil approuve les propositions de classement proposées ([Annexe 1](#)).

- **MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DES VENTES – FORMATION PROFESSIONNELLE.** Le

Conseil approuve les modifications des conditions générales des ventes proposées pour la formation professionnelle.

- **CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE ET ATTRIBUTION D'AIDE PAR L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE AU PROFIT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE.**

Le Conseil approuve la convention proposée dans le cadre de travaux de rénovation de la crèche du Campus 1.

- **ACCEPTATION DE PLANS DE FINANCEMENT.**

Le Conseil approuve les plans de financement pour la recherche proposés ([Annexe 2](#)).

- **DEMANDE D'OUVERTURE DE L'OPTION « POST-MARCHE » EN ALTERNANCE POUR LA LICENCE 3 BANQUE FINANCE ASSURANCE.**

Le Conseil approuve l'ouverture de l'option « post-marché » en alternance pour la licence 3 banque finance assurance.

- **DISPOSITIFS DE SOUTIEN « OUI SI ».**

Le Conseil approuve les dispositifs de soutien proposés dans le cadre de la mise en place des « Oui si » (tutorat, remédiation, parcours adaptés) en première année de licence.

- **ACCES AUX FORMATIONS DE MASTERS : CAPACITES D'ACCUEIL EN PREMIERE ANNEE DE MASTER (REGULARISATION UFR DES SCIENCES ET INSPE) ET DES DATES DE CAMPAGNES (UFR SANTE).**

Le Conseil approuve les modifications des capacités d'accueil et les modifications des dates de campagnes proposées.

- **NOUVELLE OFFRE DE FORMATION DES LICENCES ET LICENCES PROFESSIONNELLES.**

Le Conseil approuve la nouvelle offre de formation 2022-2026 des licences et licences professionnelles.

- **NOUVELLE OFFRE DE FORMATION DES MASTERS.**

Le Conseil approuve la nouvelle offre de formation 2022-2026 des masters.

- **MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE.**

Le Conseil approuve la modification de l'organisation des enseignements proposée.

- **MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021.**

Le Conseil approuve les modifications du calendrier universitaire proposées ([Annexe 3](#)).

- **SUBVENTIONS SUR LE FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES.**

Le Conseil approuve les subventions proposées ([Annexe 4](#)).

Fait à Caen, le 26 avril 2021

Le Président de l'Université



Lamri ADOUI

Comité technique du 11 mars 2021

**Proposition de classement dans les groupes RIFSEEP**

CORPS	Service/Composante	BAP	N°de poste	Fonction	Groupe
IGE	DPL	G	71243N	Chargé d'opérations immobilières	G2
	UFR DES SCIENCES	J	20200424A	Responsable du pôle formation	G3
	UFR SANTE	J	069069K	Responsable de la coordination des formations médicales et paramédicales	G3
	UFR SEGGAT	D	23IGE1072	Ingénieur d'études en production, traitement, analyse des données et enquêtes	G3
	DPL	G	34962C	Conducteur d'opérations	G3
	DPL	G	38112B	Chargé de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier	G2
	DRH	J	38332R	Chargé(e) du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	G3
	UFR de PSYCHOLOGIE	D	32786M	Ingénieur d'études en production, traitement, analyse des données et enquêtes	G3
ASI	DFB	J	01010M	Responsable du pôle exécution budgétaire	G1
TECH	ESIX NORMANDIE	J	23791	Chargée des relations Internationales + soutien aux antennes UFR LVE et Sciences / animation de la Maison de l'Etudiant Cherbourg	G3
	UFR DES SCIENCES	J	68448A	Responsable du service scolarité - site campus 2	G2
	DSI	E	COMPCDI3E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	G3
	UFR SANTE	A	TECH202026C	Technicienne en expérimentation animale	G2
	UFR SANTE	J	02350E	Responsable du département de médecine générale	G3
	UFR SCIENCES C1	J	70146W	Gestionnaire administrative, matérielle et RH	G2



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de  
l'Innovation (DRI)

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande DRAC Fonctionnement UNICAEN	Demande DRAC Investissement UNICAEN
Demande de subvention DRAC 2021	HSS / CRAHAM / Pierre-Marie GUIHARD	Etude des monnaies romaines de la collection J-M Thaurin découvertes à Rouen au XIXe siècle et conservées au musée des Antiquités de Rouen  DRAC Normandie, UNICAEN  15/03/2021 – 30/07/2021	<b>Total : 1 544€</b>	<b>Total : 1 544€</b>	<b>Total : 0 €</b>

Avis de la Commission d'Evaluation et des Finances du 14/04/2021 : avis favorable  
Avis de la Commission de la Recherche du 16/04/2021 :  
Décision du Conseil d'Administration du 23/04/2021 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet « cueilleurs de mémoire » vise à analyser de façon rétrospective, en faisant appel aux connaissances des acteurs locaux, les interactions des sociétés vivant de la conchyliculture et de la pêche avec les milieux naturels, afin de caractériser les périodes de stabilité et de crise et de comprendre les ressorts qui ont permis à ces activités et aux différents groupes sociaux concernés de s'adapter à la succession de changements intervenus depuis les années 1970. L'idée centrale du projet est que cette analyse des événements passés est une base essentielle pour penser les évolutions futures.

L'action « Cueilleurs de mémoire » est adossée au projet RETROSCOPE (« Approche comparée des trajectoires d'évolution des socio-écosystèmes côtiers à vocation conchylicole », 2019-2022), financé par l'Ifremer, qui propose d'étudier suivant une démarche interdisciplinaire l'évolution de trois socio-écosystèmes depuis 1970 : la Baie des Veys, le Bassin de Marennes-Oléron et la Lagune de Thau. « Cueilleurs de mémoire » viendra compléter l'approche de RETROSCOPE par la prise en compte des savoirs et des représentations de l'environnement des anciens professionnels locaux.

- Objectif 1 : Repérer les principaux changements ayant touché la filière conchylicole et pêche sur le territoire de la Baie des Veys. Il s'agira d'identifier les faits marquants, les principaux changements, leurs déterminants et les principaux facteurs facilitateurs ou contraignants de l'activité conchylicole et de la pêche à pied.

- Objectif 2 : Saisir les modalités selon lesquelles la mémoire collective s'est recomposée au fur et à mesure chez les conchyliculteurs et pêcheurs de la Baie des Veys.

Cet objectif visera à repérer ce qui persiste – les dispositions – et ce qui se transforme – par le biais du contexte – pour tenter d'identifier les ressources sur lesquelles les professionnels eux-mêmes pourront s'appuyer pour engager la transition de leur activité dans un environnement fortement modifié par les crises écologiques et le changement climatique.

- Objectif 3 : Réaliser un documentaire. Retracer l'histoire écologique et sociale des sites concernés en faisant appel à la mémoire des acteurs. Il s'agira de valoriser la parole recueillie au cours des différentes opérations du projet.

Type de programme	UFR Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme UNICAEN	FEAMP (40%)	REGION (40%)	Autofinancement UNICAEN (20%)
<p><b>FEAMP*</b> <b>Programmation 2014-2020</b> Sous-mesure régionale 62.1 b <b>**DLAL</b> mise en oeuvre Développement Local mené par les Acteurs Locaux.</p>	<p>UFR Humanités et Sciences Sociales Laboratoire CERREV Frédéric LEMARCHAND Rudy AMAND et Stéphane CORBIN, responsables scientifiques</p>	<p>Projet Cueilleurs de mémoires de la Baie des Veys  01/01/2021 - 31/07/2022</p>	<p>30 937,77 €</p>	<p>12 375,11 €</p>	<p>12 375,11 €</p>	<p>6 187,55 €</p>

**Coordination : IFREMER Partenaire(s) : UNICAEN.**

**\*FEAMP** : fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, **\*\*DLAL** : Développement Local des Acteurs Locaux de la pêche, de l'aquaculture et du littoral

Avis de la Commission d'Evaluation et des Finances du 14/04/2021 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 16/04/2021 :

Décision du Conseil d'Administration du 23/04/2021 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet « Fantôme organomorphe dédié à l'imagerie scintigraphique » a pour objet de réaliser des fantômes de thorax dans le cadre d'un projet collaboratif en partenariat entre la société NUMP située à Verson, l'unité de recherche EA4650 de l'Université de Caen Normandie et le service de Médecine Nucléaire du CHU de Caen. Les parties se proposent de démontrer, dans le cadre d'un projet de recherche collaboratif, la faisabilité de réaliser des objets destinés à la calibration d'une nouvelle génération de caméras de scintigraphie à détecteur solide CZT.

L'innovation consiste à réaliser des objets test (appelés « fantômes ») au plus près de la géométrie des organes à l'aide d'une technologie et de matériaux qui ne sont pas, à l'heure actuelle, utilisés dans ce domaine. La nécessité d'évoluer vers des fantômes plus fidèles à la géométrie des organes que ceux actuellement disponibles sur le marché répond à l'augmentation significative de la résolution spatiale avec les nouvelles caméras à détecteurs solides. Antérieurement, la résolution tomographique des caméras conventionnelles de type « Anger » étant de l'ordre de 10 à 15 mm en mode tomographique, l'utilisation de fantômes représentant les organes de façon relativement rudimentaire permettait de répondre aux besoins en termes de contrôle qualité et d'évaluation de performances. L'augmentation d'un facteur 2 de la résolution avec les nouvelles caméras CZT nous pousse à envisager des fantômes beaucoup plus proches de la réalité anatomique des organes, qui ne peuvent pas être construits simplement avec les techniques actuelles d'usage. Les objectifs de ce projet sont de proposer un nouveau matériau pour le développement de fantômes organomorphes, de développer et valider des fantômes proches de la forme des organes humains.

Afin de dépasser ces limitations, nous proposons de démontrer la faisabilité de réaliser un fantôme à l'aide d'un matériau et d'une évolution de la technologie de coulée sous vide qui répondent aux contraintes suivantes : 1. être moins cassant que le PMMA ; 2. être produit par des techniques alternatives à la chaudronnerie plastique ; 3. permettre la réalisation de structures de géométrie complexe ; 4. permettre la réalisation de structures de petite taille qui ne sont actuellement pas produites en PMMA (aorte, oreillettes, valves, ...); 5. diminution des coûts de production avec un objectif de réduction de 20 %. Ces dispositifs permettront de mieux évaluer et d'optimiser les performances des caméras CZT, notamment en adaptant les paramètres d'acquisition et de reconstruction à la résolution spatiale et à la sensibilité accrues de ces caméras. Leur utilisation, qui ne sera pas exclusivement réservée aux caméras CZT, pourra être étendue aux caméras conventionnelles.

L'innovation du procédé consiste à déposer un noyau perdu dans un moule en silicone, puis de remplir la ou les cavité(s) de ce même outillage par la matière du produit, comme par exemple en Polyuréthane. Les résines utilisées pour les noyaux fusibles peuvent être de la famille des Glycols ou des EVA. La matière de ce noyau est dissoute sans destruction de son enveloppe en Polyuréthane ou en silicone. Ce procédé permet de produire des pièces avec des cavités internes, des contredépouilles qui ne sont pas possibles de démouler. L'innovation au niveau des produits consiste à proposer des fantômes proches des organes humains, aorte, coeur, cortex notamment. Une enveloppe SOLEAU conjointe à l'Université de Caen Normandie et NUMP est en cours de dépôt. Il est nécessaire d'engager une réflexion sur le ou les brevets et éventuellement le ou les licences associées.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER*	REGION (100%)
<b>Soutien aux projets collaboratifs d'innovation – FEDER INNOVATION</b> <i>Soutenir les projets RDI des entreprises</i> Programmation FEDER 2014-2020	UFR SANTE / SEILIRM  Alain MANRIQUE	Fantôme organomorphe dédié à l'imagerie scintigraphique.  01/06/2021 au 30/06/2022	74 821 €	0 €	74 821 €

**Coordination :** UNICAEN **Partenaire(s) :** société NUMP.

\* A titre exceptionnel et sous réserve de validation par la REGION, autorité de gestion du programme FEDER.

Avis de la CEF du 14/04/2021 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 16/04/2021 :

Décision du Conseil d'Administration du 23/04/2021 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Actuellement la fabrication de camembert fermier fait appel à des ferments commerciaux, que ce soit pour l'acidification ou l'affinage des fromages. Ces ferments, peu diversifiés, sont généralement produits et commercialisés à l'échelle internationale. Ils ne permettent pas une expression optimale de la flore microbienne native de la ferme et rendent les transformateurs fermiers dépendants des choix faits par les producteurs de ferments.

Le projet **PROSE** proposé vise à accompagner un collectif de producteurs de « Camembert fermier naturel » récemment créé, en le faisant croître et en développant son identité et son activité. Deux aspects seront traités : (1) le développement et l'entretien de gammes de ferments natifs, spécifiques à chaque exploitation, et (2) la définition collective d'un cahier des charges et d'un circuit de vente, et le transfert vers d'autres producteurs souhaitant entrer dans la démarche.

Il s'agit ainsi de mettre en place une méthodologie et des ressources pour le développement du potentiel d'innovation de ces producteurs tout en augmentant leur autonomie et en renforçant le lien de leurs fromages à leur propre terroir. Une amélioration de la valeur ajoutée, et des performances économiques des exploitations est attendue. En lien avec le PEI, le projet permettra ainsi d'améliorer la qualité de ces aliments par la mise en avant de souches microbiennes « de la ferme » pouvant être utilisées pour la différenciation des produits. Une méthodologie sera mise en place pour permettre d'orienter l'écosystème vers des souches appropriées à chaque ferme. Il s'agira de développer une gamme de ferments natifs en travaillant en parallèle sur deux approches : le développement de ferments complexes spontanés et la construction de ferments complexes assemblés à partir de souches issues de la ferme.

La valorisation d'une telle démarche et de telles ressources microbiennes normandes permettra de renforcer la crédibilité des productions, dans un contexte de sauvegarde de la biodiversité, y compris alimentaire, et de la diversité économique en Normandie. Au sein du collectif, chaque ferme sera plus performante techniquement et en développant son autonomie et la typicité de ses fromages. Elle pourra augmenter leur valeur, développer son équipe - créant ainsi des emplois locaux d'un niveau technique élevé - et contribuer au développement des campagnes normandes de manière durable et en harmonie avec le territoire.

Les principaux résultats finaux /escomptés sont : un savoir-faire pour développer des ferments fermiers, adaptés aux besoins de chaque exploitation intervenant dans le projet, une procédure transposable à d'autres productions fermières pour la mise au point de ferments à façon, une organisation permettant l'accompagnement des productions fermières dans la gestion de leurs ferments (conservation, production, etc ...), la structuration d'un circuit court de commercialisation, un cahier des charges validé pour le « Camembert Fermier Naturel », des outils de communication et de transfert à travers trois vidéos pour développer la visibilité de la démarche.

Type de programme	UFR Equipe / Directeur Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEADER (64%)	REGION (16%)	Autofinancement UNICAEN (coût de salaires permanents) (20%)
<b>Programme de Développement Rural FEADER 2014-2020</b> Sous-mesure 16.02 : Projets pilotes, nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques dans les secteurs agricoles, alimentaires et sylvicoles/ soutien aux groupes opérationnels dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation PEI).	IUT de Caen ABTE François Sichel / Nathalie Desmasures	<b>PROSE - Accompagnement du PROjet SEntinelle Camembert Naturel de Normandie.</b>  01/02/2022-31/01/2024	125 269,52 €	80 172,49 €	20 043,12 €	25 053,90 €

**Coordination :** UNICAEN - ABTE **Partenaire(s) :** Ferme du Champ Secret

Avis de la Commission d'Evaluation et des Finances du 14/04/2021 : avis favorable

Avis de la Commission de la Recherche du 16/04/2021 :

Décision du Conseil d'Administration du 23/04/2021 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

**UFR des LANGUES VIVANTES ETRANGERES**  
**Année Universitaire 2020/2021**

**Demande de Modification Calendrier M2 LLCER Parcours Traduction spécialisée,  
rédaction technique et localisation**

**Demande de Prolongation de la période de stages jusqu'au 3 décembre 2021**

**(Date initiale de fin de stage : 10 septembre 2021)**

**Argumentaire de la Responsable, Mme Ineke Wallaert :**

En raison de la crise sanitaire, les offres de stage se sont faites très rares. Même si les 2/3 de nos étudiants ont trouvé des stages, les étudiants qui restent sur le carreau devraient pouvoir disposer d'un temps assez long pour trouver un stage de qualité.

Les périodes de stage vont de 8 semaines à 6 mois et l'idéal est de trouver des stages longs – ce que cette extension du calendrier rend encore possible. Aussi, Mme Wallaert s'engage également à rester disponible en tant que référente pédagogique au cours du mois d'août afin de permettre d'éventuels stages qui se feraient lors de la période estivale.

Pour ces raisons, en concertation avec notre gestionnaire de scolarité ainsi que les autres membres de l'équipe pédagogique, nous demandons une prolongation du calendrier du deuxième semestre **M2** Parcours Traduction spécialisée, rédaction technique et localisation **jusqu'au 3 décembre 2021**. Si cette prolongation est acceptée, nous demandons également **un prolongement de la période des soutenances de rapport de stage jusqu'au 15/12/2021** afin de permettre aux étudiants de finir leur année d'études dans la même année calendaire.

UFR DES SCIENCES : Modification du Calendrier universitaire 2020/2021 : M2 Neurosciences

diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre					Stage*									
		Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage	
M2	Neurosciences parcours Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	14/09/2020	14/09/2020		11/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020							30/06/2021 (03/09/2021 pour les étudiants qui ne passeront pas le concours d'attribution d'allocation doctorale par l'ED)	<del>du 19/04 au 23/04/2021</del> du 04/05 au 06/05/2021		Oui	5 mois			04/01/2021	30/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants qui ne passeront pas le concours d'attribution d'allocation doctorale par l'ED)
M2	Neurosciences parcours Sciences des comportements	14/09/2020	14/09/2020		11/12/2020	du 14/12 au 18/12/2020							18/06/2021 (03/09/2021 pour les étudiants qui ne passeront pas le concours d'attribution d'allocation doctorale par l'ED)	<del>du 19/04 au 23/04/2021</del> du 04/05 au 06/05/2021		Oui	5 mois			04/01/2021	11/06/2021 (31/08/2021 pour les étudiants qui ne passeront pas le concours d'attribution d'allocation doctorale par l'ED)

Masters co-accrédités Caen-Rouen. Alignement sur Rouen qui a décalé la période d'examens de session 2 début mai 2021.

validé par le Conseil de la composante du

Pour information : Vacances scolaires 2020-2021 (Zone B) :  
 Vacances de Toussaint : Du samedi 17 octobre au lundi 02 novembre  
 Vacances de Noël : Du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier  
 Vacances d'hiver : Du samedi 20 février au lundi 8 mars  
 Vacances de printemps : Du samedi 10 au lundi 26 avril

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre						Stage*								
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des	Examens Session 2	Date limite de soutenance des	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
PRFS	UFR Santé	DFASP1	Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques 1 <sup>ère</sup>	31/08/2020	31/08/2020		04/12/2020	Ecrits du 10/12/2020 au 18/12/2020 Oral M1S13 13/11/2020 ou 20/11/2020 Oral M1S16 06/01/2021 et 07/01/2021	04/01/2021	du 22 au 28/02/2021		23/04/2021	<p style="color: red; text-align: center;">Tronc commun :  <del>06/04/2021 au 12/04/2021</del>            Du 03/05/2021 au 18/05/2021</p> <p style="color: red; text-align: center;">Ejéras            du 03/05/2021 au 18/05/2021</p>	à compter du 21/09/2021			Stage d'application SNC			1 semaine	à/c du 01/09/2020	16/07/2021
																	Stage d'application Hémato			1 semaine	à/c du 01/09/2020	16/07/2021
																	Stage Etude de cas sur projet Industrie/Recherche (validant une partie de l'UE DFASP2 Industrie M2S4351)	2 mois	3 mois		à/c du 01/09/2020	31/08/2021
																	Stage Projet d'orientation professionnel	1 jour	6 mois		à/c du 01/09/2020	16/07/2021
																	Stage de découverte et d'orientation	1 jour	6 semaines		à/c du 01/09/2020	15/07/2021

**\* Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation : la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages : la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

**Durée fixe**, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

**Durée minimum et maximum**, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de 4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

**Date limite de fin de stage :**

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

Calendrier universitaire 2020-2021

Demandes de modifications suite au changement des dates des vacances scolaires : INSPE

## MENTION PREMIER DEGRE

2ème semestre							
Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Vacances de Printemps	Modification demandée	Date prévisionnelle du stage à titre indicatif	Modification demandée
campus Inspé + Alençon + Saint-Lô	Inspé	M1	MEEF premier degré	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus	Stage 1 : Journée d'observation : semaine du 12 au 16/10 et stage du 16/11 au 27/11/20 Stage 2 : Journée d'observation : semaine du 08/02 au 12/02 et stage du 08/03 au 19/03/21	
campus Inspé + Alençon + Saint-Lô	Inspé	M2NA	MEEF premier degré			Stage 1 : Journée d'observation : entre le 14/09 et 25/09 et stage du 5/10 au 16/10/20 Stage 2 : Journée d'observation : entre le 04/01 et le 08/01/21 et stage du 25/01/ au 12/02/21	
campus Inspé + Alençon + Saint-Lô	Inspé	M2A/DU	MEEF premier degré - Professeurs des écoles stagiaires	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus	Stage 1 : du 21/09 au 02/10/20 Stage 2 : du 11/01 au 22/01/21	

**MENTION ENCADREMENT EDUCATIF**

2ème semestre							
Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Vacances de Printemps	Modification demandée	Date prévisionnelle du stage à titre indicatif	Modification demandée
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF encadrement éducatif	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)		du 5/10 au 9/10/20 du 23/11 au 27/11/20 du 22/03 au 02/04/21	
Campus Inspé	Inspé	M2	MEEF encadrement éducatif				
Campus Inspé	Inspé	M2A/DU	MEEF encadrement éducatif - CPE stagiaires	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus		

**MENTION 2ND DEGRE**

2ème semestre							
Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Vacances de Printemps	Modification demandée	Date prévisionnelle du stage à titre indicatif	Modification demandée
Campus Inspé	Inspé	M2A/DU	MEEF second degré - Enseignants stagiaires	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus		
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Documentation	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	Du 03/05 au 09/05/21 (inclus)	Du 23/11 au 4/12/20 Du 11/01/2021 au 22/01/21	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Documentation			Stage 1 : Du 16/11 au 27/11/20 Stage 2 : du 11/01 au 22/01/21	
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré EPS	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)		du 23/11 au 04/12/20 du 29/03 au 09/04/21	Annulation du second stage (aucune autre période possible dans le contexte actuel)
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré EPS			du 02/11 au 13/11/20 du 15 au 26/03/21	
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Histoire géographie	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)		du 2/11 au 13/11/20 du 01/02 au 12/02/21	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Histoire géographie				

Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré LVE allemand anglais espagnol italien	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 19 avril et du 3 au 9 mai	du 09/11 au 20/11/20 du 25/01 au 05/02/21	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré LVE allemand anglais espagnol italien				
Campus Inspé	Inspé	M2A/DU	MEEF second degré LVE allemand anglais espagnol italien	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus	du 01/09/20 au 06/07/21	
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré Lettres modernes	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 19 avri	du 9/11 au 20/11/20 du 04/01 au 15/01/21	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré Lettres modernes	Du 01/05 au 09/05/21 (inclus)			
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF second degré Mathématiques	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)		du 30/11 au 11/12/20 du 11/01 au 22/01/21	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF second degré Mathématiques				
Campus Inspé / UFR Sciences (campus 2)	Inspé	M1	MEEF Second degré Physique Chimie	Du 24/04 au 02/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus	Stage en Etablissement du 09/11 au 20/11/20 du 12/04 au 23/04/21	2ème Stage en Etablissement du 3/05 au 14/05/21
Campus Inspé / UFR Sciences (campus 2)	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Physique Chimie			Stage en Laboratoire du 12/10 au 16/10/20	
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Sciences de la vie et de la terre	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)		Stages filés hors vacances scolaires : Semestre 1 : les lundis et vendredis à partir du 05/11/2020 (10 jours en tout) Semestre 2 : les jeudis et vendredis à partir du du 14/01/21 (10 jours en tout)	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Sciences de la vie et de la terre			Stages filés : Semestre 1 : les lundis et mardis à partir du 04/11/20 (10 jours en tout) Semestre 2 : les lundis et mardis à partir du 11/01/21 (10 jours en tout)	
Campus Inspé	Inspé	M1	MEEF Second degré Sciences économiques et sociales	Du 24/04 au 09/05/21 (inclus)	Du 12 avril au 25 avril inclus	du 02/11 au 13/11/20 du 18/01 au 29/01/21	
Campus Inspé	Inspé	M2NA	MEEF Second degré Sciences économiques et sociales				

UFR DES SCIENCES  
Demande de modification du calendrier universitaire 2020/2021 pour la L1 Sciences pour la Santé et sa LAS associée - CFVU du 31 mars 2021

Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre						Stage*								
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences pour la Santé	31/08/2020 (PFRS)	01/09/2020 ou 24/08 pour les Ouisi	du 24/10 au 01/11	15/12/2020	du 16/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2021	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	<del>22/04/2021</del> 12/05/2021	<del>du 10/05 au 18/05/2021</del> du 14/05 au 19/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021		Non					
Campus 1	UFR des Sciences	L1	Sciences pour la Santé LAS	mercredi 26 août	27/08/2020 (mineure santé)	du 24/10 au 01/11	15/12/2020 Mineure santé : 27/11/2020	5/12/2020 (mineure santé) et du 16/12/2020 au 18/12/2020	04/01/2020	22/02/21 au 28/02/21	du 26/04/2021 au 08/05/2021	<del>22/04/2021</del> 12/05/2021	17/04 (mineure santé) et <del>du 10/05 au 18/05/2021</del> du 14/05 au 19/05/2021		du 21/06 au 30/06/2021		Non					

Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre						Stage*							
			Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage
UFR des Sciences	LP	Métiers de l'industrie : gestion de production industrielle parcours Assainissement, environnement nucléaire	01/09/2020	01/09/2020		Non semestrialisé	CC	Non semestrialisé	Du 22 au 27/02/2021		09/04/2021	CC	<del>31/08/2021</del> 03/09/2021		Oui			16 semaines 560h	12/04/2021	<del>27/08/2021</del> 31/08/2021
UFR des Sciences	LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle parcours Maintenance en milieu nucléaire																		

Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre					Stage*								
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	07/09/2020	07/09/2020	X	18/12/2020	Filés	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	X	19/03/2021	CC	30/09/2021	du 22 au 26/03/2021	X	Oui	4 mois	6 mois	X	01/04/2021	30/09/2021
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Mathématiques appliquées, statistiques parcours Statistiques appliquées & analyse décisionnelle	07/09/2020	07/09/2020	X	18/12/2020	Filés	04/01/2021	Du 22 au 27/02/2021	X	19/03/2021	CC	30/09/2021	du 22 au 26/03/2021	X	Oui	3 mois	6 mois	X	01/04/2021	30/09/2021

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
<b>Togoban</b>	<b>Projet Humanitaire Lomé 2019-2021</b>	Le mois de juin 2021	2 300,00 €	2 300,00 €	
<b>ZAPES</b>	<b>A l'abordage (médiation via le nautisme)</b>	Le 10 mai 2021	670,00 €	670,00 €	
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>			2 970,00 €	2 970,00 €	